

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

Opérations d'ordre non électrique en environnement électrique pour les exécutants et chargé de chantier (BO-HO-HOV)



CENTRE DE FORMATION
DEBELEC

Objectifs de la formation :

Diriger ou réaliser en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques



Durée :

Formation initiale : 1 jour



Effectif :

entre 3 et 6 personnes



Public concerné :

Personnels non-électriciens organisant ou réalisant des travaux d'ordre non électriques dans un environnement électrique



Recyclage :

1 jour



Pré requis : • Avoir 18 ans

Objectifs Pédagogiques:

- Connaître la réglementation, la norme et les habilitations
- Avoir des notions élémentaires d'électricité
- Connaître les risques, les dangers liés à l'électricité, les zones à risques électriques
- Connaître les documents applicables et les moyens de protection
- Savoir se prémunir des dangers de l'électricité lors de travaux non électriques effectués dans un environnement électrique
- Savoir se comporter et donner les consignes de sécurité dans un environnement électrique

Méthodes et moyens pédagogiques ::

- Formation en présentiel dans une salle équipée d'écran connecté et de tableau blanc.
- Moyens pédagogiques : parties théoriques actives intégrant des exposés
- Moyens techniques : ressources multimédias, kit EPC/EPI/outils
- Support pédagogique et carnet de prescription remis aux stagiaires



Programme et contenu de la formation :

- Réglementation sur le travail en France
- Accidents et prévention des risques liés au risque électrique
- Les dangers de l'électricité
- Les zones à risque électrique
- Les niveaux d'habilitation
- Les moyens de protection
- Présentation et utilisation des matériels et outillages de sécurité
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- Documents applicables et modes opératoires
- Les règles de sécurité dans un environnement électrique

Moyens humains :

- Formateur qualifié en habilitation électrique

Modalités d'évaluation et validation de la formation :

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Contrôle des connaissances théoriques à l'aide d'un QCM
- Durée de validité recommandée selon la NFC 18-510 : 3 ans

Documents délivrés à la suite de l'évaluation des acquis :

- Attestation de formation remise à chaque participant
- Avis d'habilitation électrique à destination de l'employeur

Modalités d'accessibilité :

- les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Taux de satisfaction :

A venir